

Communiqué
Juin 2002

Mettons les freins aux accidents

Le comité Haute Technologie de l'Association des mandataires en vérification mécanique du Québec tient à vous informer que son réseau a présentement plus de trente entreprises qui sont équipées d'un freinomètre.

Cet appareil permet de mesurer les capacités de freinage quantitativement et objectivement, roue par roue et pour l'ensemble du véhicule. Il détecte des défauts de freins indétectables par les inspections visuelles. Le rapport Gou le confirme, les freins défectueux sont la cause principale des accidents.

Alors, mettons le frein aux accidents en s'assurant une inspection périodique de votre véhicule sur le freinomètre. Durant toute la période estivale, plusieurs centres d'inspection, membres du réseau ASMAVERMEQ, organiseront des activités de sensibilisation.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le responsable du Centre d'inspection ou le Directeur général de l'ASMAVERMEQ au numéro suivant : (819) 566-2917

Source :
Joseph Bavota
Directeur général